



Laurent Leclercq

**Conseiller général
du canton de
Janville**

Groupe « Gagner
avec l'Eure-et-Loir »
(GAEL) – majorité
départementale

RN 154 : contre un retour en arrière...

Que l'on vive dans le sud du département, dans la région chartraine, ou à Dreux, il est un sujet qui nous préoccupe tous, c'est le sort de la RN 154. Soyons clair, avec l'élection de François Hollande à l'Élysée, et son alliance avec les écologistes, une menace pèse sur cet axe. Le choix de la concession pourrait être remis en cause. Ces dernières années, et pour la première fois depuis trente ans, les principaux élus de ce département s'étaient mis d'accord pour une concession consacrant l'avènement de l'A 154. En effet, trop c'est trop, 70 % du trafic sur cet axe est étranger au département. Les camions y circulent par milliers, venant notamment du sud de l'Europe. Qui paie les aménagements ? Ce sont les contribuables. Dans la traversée de nos villages, le contournement de nos villes, souvent inadaptés, on tremble pour que les accidents ne se multiplient pas. Au rythme actuel des financements accordés aux routes, et des aides telles que les contrats de plan, il faudrait 70 ans pour que l'itinéraire soit achevé ! Pour accélérer le dossier et débloquer les 700 millions d'euros nécessaires, la meilleure solution est le recours au privé via la concession. Un choix approuvé en son temps par Jean-Louis Borloo, ministre des Transports. Revenir sur sa décision serait DRAMATIQUE pour l'Eure-et-Loir, en termes de sécurité, mais aussi pour le rayonnement économique de notre département. Je pense notamment au canton de Janville, éloigné de Chartres, mais dont la position est stratégique entre l'Île-de-France et la région Centre. Il doit tirer son épingle du jeu de cette nouvelle autoroute. Que chacun se rassure, il sera possible aux Euréliens de conserver la gratuité, à la différence du trafic en transit. Le nouvel aménagement saura aussi respecter l'environnement. On sait aujourd'hui construire des autoroutes tenant compte des équilibres paysagers et faunistiques, en préservant l'agriculture et en protégeant les riverains. Tout retour en arrière serait CATASTROPHIQUE. Au Conseil général, la majorité sera vigilante.

Groupe des élus
de gauche

Pour le vélo, le Conseil général « met tout à droite »

Lors du Paris-Tours qui a traversé notre département nous avons constaté sans étonnement particulier que le tracé était pensé pour que jamais un canton de gauche ne soit traversé.

Aujourd'hui, nous sommes ravis que la situation soit sensiblement différente. Des cantons de gauche et les habitants de ces territoires vont avoir l'honneur de voir les professionnels de la Grande Boucle. Bien entendu, qu'une ville de ces cantons soit ville étape est encore inenvisageable...

Pourtant, le tracé est essentiel pour le Département. L'état des routes devant être parfait, le Conseil général doit pallier en quelques semaines son inaction perpétuelle en matière d'entretien des routes. Nous serions presque à supplier un Tour de France en Eure-et-Loir chaque année pour nous assurer de l'entretien des routes dans notre département.

Pour nous, élus du groupe de gauche, une collectivité doit porter, non pas les éléments de prestiges éphémères et superflus mais les projets structurants pour son territoire. Les projets qui permettent d'améliorer le quotidien des gens.

Suivant ce principe, nous aurions préféré que la majorité de droite du Conseil général suive nos conseils en créant un vrai schéma de pistes cyclables, durable et concret. Ces pistes devant servir aux loisirs, mais aussi à l'accès aux services, aux gares et surtout aux déplacements domicile-travail. Une nouvelle fois, la majorité fait le choix de l'inauguration au détriment de la réalisation.